

## Note

---

« Territoires et communautés rurales : une complémentarité de méthodes pour l'étude du développement territorial viable de MRC québécoises »

Christiane Gagnon, Serge Gagnon, Luc-Normand Tellier, Koassi D'Almeida et Marie-José Fortin

*Recherches sociographiques*, vol. 47, n° 3, 2006, p. 597-612.

Pour citer cette note, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/014660ar>

DOI: 10.7202/014660ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)



## NOTE DE RECHERCHE

# TERRITOIRES ET COMMUNAUTÉS RURALES : UNE COMPLÉMENTARITÉ DE MÉTHODES POUR L'ÉTUDE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL VIABLE DE MRC QUÉBÉCOISES

Christiane GAGNON  
Serge GAGNON  
Luc-Normand TELLIER  
Koassi D'ALMEIDA  
Marie-José FORTIN

Les territoires ruraux connaissent de profonds changements, accélérés par la technologie ou la mobilité des biens et des personnes. Le contexte de transformation de la ruralité impose une révision des instruments d'observation et d'analyse dans le sens d'une approche méthodologique intégrative. Le texte pose la question de la pertinence d'une approche multidisciplinaire dans le cadre d'une recherche portant sur la dynamique de développement de territoires ruraux, notamment sur les rapports entre villes et campagnes (FQRSC, action concertée sur les communautés rurales, 2005-2006). Les trois méthodes d'analyse retenues sont : la topodynamique, la géographie structurale et les indicateurs socio-environnementaux.

### *Quelles ruralités ? Quelles représentations ?*

Les territoires ruraux changent... sur le terrain comme dans les représentations. De ce constat découle la question fondamentale : comment les

appréhender ? L'accélération du changement, entraînée par la technologie, la mobilité des biens et des services, le consumérisme, le néolibéralisme, etc., imposent une lecture renouvelée. Dans cette foulée, certains auteurs invitent à interpréter les territoires ruraux comme étant socialement construits (JEAN, 2005 ; PERRIER-CORNET, 2004). Comme le résume le géographe Di Méo, « le territoire témoigne d'une appropriation à la fois économique, idéologique et politique de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité » (DI MÉO, 1998, p. 38). Mais de quelle(s) ruralité(s) est-il question ? La présente note se décline en deux blocs, à savoir 1) la problématique de la ruralité contemporaine et le cadre d'analyse, 2) l'approche méthodologique adoptée. En conclusion, nous revenons sur les limites et l'intérêt d'une combinatoire conceptuelle et méthodologique pour l'étude des territoires et de la ruralité.

La première représentation de la ruralité est délimitée par le facteur population. En opposition avec la ville, les gouvernements la définissent par une faible densité de population<sup>1</sup>. Cette représentation quantitative apparaît évidemment insuffisante et statique et elle ne peut pas rendre compte de la diversité des trajectoires des milieux ruraux. En utilisant par exemple l'indicateur des mobilités des ruraux, les récentes recherches démontrent en effet que les mouvements de migration ne se dirigent pas que vers les quartiers centraux des grandes métropoles. De fortes croissances de population ont été notées aux limites des pôles urbains (qui peuvent être dans des zones rurales) ou encore vers des régions périphériques (PERRIER-CORNET, 2004, p. 81), notamment avec le retour des baby-boomers vers leur région initiale.

La deuxième représentation repose sur les usages territoriaux dominants, tels l'agriculture, la forêt, le tourisme, le résidentiel (GAGNON, 2005), qui permettent de dégager une nouvelle typologie de la ruralité dite « multifonctionnelle » (JEAN, 2005 ; PERRIER-CORNET, 2004 ; PAQUETTE et DOMON, 1999 ; VACHON, 1991). Cette représentation est conditionnée d'une part par la nouvelle demande sociale pour habiter la « campagne »<sup>2</sup>, par le réseau de transport adéquat entraînant une proximité

---

1. Par exemple, une « région rurale de recensement », selon Statistique Canada, « englobe les personnes vivant à l'extérieur des centres de 1 000 habitants ou plus ou à l'extérieur des zones dont la densité équivaut à 400 personnes ou plus par kilomètre carré » (tiré de DU PLESSIS *et al.* cité dans *Bureau de la Santé rurale*, 2002, n.p.). De même, Québec (2001), dans sa récente politique sur la ruralité, considère comme « rural » tout territoire se situant « à l'extérieur des 31 grandes agglomérations urbaines du Québec ».

2. En France, une enquête menée par l'INRA, en 2001, concluait qu'« un gros quart de la population urbaine déclare aujourd'hui avoir l'intention d'aller habiter à la campagne dans les prochaines années » (cité dans PERRIER-CORNET, 2004, p. 81). Au Québec, la demande est encore plus forte, selon les résultats de l'enquête réalisée par Solidarité rurale : « 60 % des citoyens interrogés se disent désireux de vivre en région rurale dans les années à venir ou lors de leur retraite » (1999). Cette perspective était encore plus séduisante pour les jeunes (25-34 ans) habitant en ville alors que neuf sur dix partageaient cette opinion. Ce qui est nouveau

« fonctionnelle »<sup>3</sup> des centres urbains et enfin, la présence d'aménités environnementales, comme l'accès à la « nature » et la qualité des paysages (SCHL, 2001, citée dans FORTIN, 2005).

L'importance du phénomène de la migration résidentielle, à l'œuvre depuis les années 1970, a incité la mise au point de nouveaux outils conceptuels. À cet égard, notons l'apport théorique significatif de DESMARAIS et RITCHOT sur la redéfinition des catégories « rurale et urbaine » (2000, p. 15-28). Par exemple, la DATAR (2003) a remplacé la notion traditionnelle de « bassin d'emploi », axé sur l'activité économique liée à l'exploitation des ressources, par celle de « bassin de vie » pour désigner les régions rurales. En définitive, cette notion, qui propose de penser le milieu rural comme un cadre de vie et non uniquement comme un lieu de production, ouvre de nouvelles perspectives d'interventions et d'analyse<sup>4</sup> vers une ruralité complémentaire à la ville. Mais encore là, le rural est défini presque exclusivement par rapport à la ville et non sur la base de son endogénéité.

La troisième représentation fait du rural un réservoir de nature pour les citadins. L'image négative de la campagne, associée à la « difficile survie dans un environnement non maîtrisé ou inhospitalier », a été modifiée pour une autre valorisante, associée à l'idée d'un « milieu sain, vivifiant, propice au développement personnel et social » (JEAN, 2005, p. 244). La multiplication récente de controverses sociales au sujet de projets de développement et d'aménagement du territoire révèle que des citadins se mobilisent, depuis les grandes villes, en faveur de la protection d'espaces ruraux, que ce soit pour repenser l'exploitation industrielle de la forêt boréale ou encore pour sauver les rivières « sauvages » du Québec.

Cette brève discussion sur la ruralité montre qu'il n'y a pas une mais bien plusieurs ruralités. En outre, entre le rural et l'urbain, il y aurait un continuum

---

tient dans le fait que les espaces de loisirs ne sont plus le complément du travail. Ceux-ci, bien au contraire, sont fondamentaux dans notre société urbaine occidentale et ils enveloppent les occupations reliées au travail et à la production. De nos jours, les formes les plus valorisées sont attribuées à des lieux de loisirs. Autre élément important, les occupations de loisir ne sont plus seulement le fait des touristes et des villégiateurs qui partent en vacances après avoir travaillé, elles sont aussi le fait des rentiers actuels et virtuels. Il en résulte une mobilité démographique sans précédent. Les retraités et leurs imitateurs (jusqu'aux jeunes travailleurs) sont en train de modifier « la donne » concernant l'occupation spatiale du monde rural.

3. En effet, cette proximité n'est pas tant spatiale que fonctionnelle, puisque, comme le révèlent les études de suivi faites par les observatoires français sur les autoroutes, c'est le temps requis pour se déplacer entre deux destinations (habitat, travail, service) qui oriente les localisations géographiques des ménages. Comme le résume Andrée Fortin, « Les nouveaux développements dans les municipalités "rurales" se situent le long des axes routiers. Ce qui définit la banlieue, ce qui la permet, c'est la mobilité » (2005, n.p.). En ce sens, la qualité des routes devient un élément structurant puisqu'elle permet un rapprochement entre les lieux et une meilleure fluidité dans les déplacements.

4. À titre d'exemples, voir AZNAR (2002) ou encore BONNIEUX *et al.* (2000).

(FORTIN, 2005), les frontières, les différences s'estompant. Cette analyse souligne les interdépendances entre les territoires de même que celles entre les dimensions du développement pour mieux comprendre le processus de changement dans la dynamique du développement territorial, notamment dans les MRC québécoises, échelle d'observation pertinente puisqu'elle regroupe habituellement à la fois une ville et des municipalités rurales.

Un des facteurs explicatifs face à cette multitude de représentations concerne l'appréhension du monde y incluant la conception même du développement. Celle privilégiée par le paradigme du développement durable viable aborde le développement comme étant un processus multidimensionnel, temporalisé et territorialisé (Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987, p. 51). Le développement durable, paradigme en construction (BRODAGH, 2001 ; WAAUB, 1991), tente d'associer, dans une même démarche transversale, les sphères de l'environnement, du social et de l'économique et, maintenant, du territoire et de sa gouvernance. Le paradigme de développement durable *viable* met l'accent sur l'humain, la qualité de vie, l'éthique, des valeurs d'équité et de justice sociale et ce, par une participation des populations locales à la maîtrise de leur territoire d'appartenance (GAGNON, 1994 et 2002 ; LAGANIER *et al.*, 2002). À ce titre, il interpelle l'interdisciplinarité, l'intersectorialité ainsi que des approches d'analyse multiples et combinatoires. De même, le paradigme du développement territorial, aussi en construction, valorise l'approche intersectorielle, tant d'un point de vue heuristique que méthodologique (LAFONTAINE, 2005). Bien que le développement durable, propulsé par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED, 1988), ait donné lieu à de nombreuses interprétations, sa popularité presque hégémonique permet tout de même de mettre en exergue les contradictions du développement et les choix qu'il sous-tend. Quoi qu'il en soit, les liens entre territoire, dégradation de l'environnement, pauvreté, justice sociale et pouvoir des acteurs se révèlent de plus en plus étroits. Ces prémisses étant reconnues, le défi demeure de transposer cette conception dans un cadre d'analyse opérationnel intégré, avec des méthodes de recherche complémentaires et des approches réflexives.

La présente note de recherche s'inscrit dans l'exploration de ces deux paradigmes, à travers une étude empirique qui visait à mieux saisir les facteurs agissant sur la dynamique de développement de territoires mercéens, notamment les rapports entre villes et campagnes, afin de dégager des contraintes et des facteurs de succès de ces territoires. Il s'agit d'explorer la conjugaison, voire la triangulation de trois méthodes d'analyse, soit spatiale, géostructurale et socio-environnementale.

### *La dynamique territoriale des MRC : lieu d'exploration de trois méthodes d'analyse*

Dans ses réalités matérielles et symboliques, le territoire épouse des enjeux économiques, sociopolitiques et environnementaux. En ce sens, l'adoption d'une approche territoriale du développement sous-tend l'intégration de facteurs historiques, géographiques, culturels, sociaux, selon « une nouvelle pensée contemporaine "systémique", "intégrée" ou "interdisciplinaire" » (LAFONTAINE, 2005, p. 354). C'est pourquoi, à l'intérieur d'une équipe du Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) travaillant sur la recomposition des territoires, nous avons expérimenté une démarche intégrée (économique, sociale, environnementale, géographique, historique) et multiscalaire (du local au mondial en passant par le microrégional), à partir de trois méthodes d'analyse : la topodynamique, la géographie structurale et l'analyse socio-environnementale. L'analyse empirique plus fine de quatre territoires mercéens permet d'examiner les rapports entre le rural et l'urbain mais aussi la combinatoire entre les dimensions du développement et leur spatialité. Notre objectif principal de recherche<sup>5</sup> vise à mieux comprendre les dynamiques de développement territorial dans le contexte de restructuration mondiale et de réorganisation territoriale par le Québec, notamment avec les lois 170 et 34. La Loi sur les fusions municipales vient, de plein fouet, modifier les rapports de force entre l'urbain et le rural. Ce contexte fait ressortir l'importance de mieux comprendre les tendances qui se dessinent pour l'ensemble des MRC du bassin du Saint-Laurent, à la fois dans les 20 dernières années et dans les 30 prochaines. À cette fin, la méthode de la projection topodynamique a été retenue. De plus, la recherche examine plus finement la dynamique territoriale des MRC de Memphrémagog, Drummond, Papineau et Fjord-du-Saguenay. Elles ont été choisies parce qu'elles offrent la possibilité de faire des comparaisons à l'échelle du territoire québécois : elles ont des trajectoires différentes. Les MRC de Memphrémagog et Drummond étant considérées comme à « fort » développement alors que celles de Papineau et du Fjord-du-Saguenay sont considérées<sup>6</sup> comme à fort potentiel, mais à « faible » développement. D'autres raisons ont motivé notre choix. Notons que les MRC ont des positions géographiques et stratégiques différentes par rapport aux « facilités » d'échanges économiques avec les États-Unis, la MRC de Memphrémagog par exemple étant située le plus près des frontières, et qu'elles sont reconnues comme des destinations récréotouristiques en raison de leurs paysages naturels. En outre,

---

5. Cette recherche porterait sur le thème de *Dynamiques de développement territorial des MRC au Québec et contribution du secteur privé. Études de cas comparatives*. En furent les initiateurs des chercheurs du CRDT (Axe 1 « recomposition socio-territoriale et développement durable ») en réponse à un appel d'offre lancé par le FQRSC et ses partenaires, le MDEER et Solidarité rurale, au printemps 2004. Le rapport final vient d'être déposé (automne 2006) et est accessible sur le site web : [www.uqac.ca/cgagnon](http://www.uqac.ca/cgagnon).

6. Selon le ministère des Affaires municipales et des Régions.

elles ont connu une réorganisation territoriale avec la Loi sur les fusions municipales.

*Questionnement initial*

Le contexte de restructuration sociospatiale nous a amenés à nous questionner sur les facteurs influençant les différences entre les MRC dites à fort développement et celles à faible développement. Quels sont les déterminants et les facteurs influençant la dynamique territoriale des MRC ? De là, huit questions spécifiques de recherche ont été formulées :

1. Au-delà des facteurs classiques d'attractivité, quelles sont les conditions d'une mise en valeur durable des territoires en regard des caractéristiques singulières des établissements humains ?
2. Peut-on observer des liens entre le niveau de développement (fort / faible) des MRC et les caractéristiques de leur environnement social et biophysique ?
3. Quelles sont les stratégies mises en œuvre par les acteurs territoriaux pour mieux maîtriser les changements, à la fois exogènes et endogènes ? Quels sont les enseignements à tirer ?
4. Quel a été l'impact de l'ALÉNA sur les MRC à fort / faible développement et sur les activités économiques liées à l'exploitation des ressources naturelles telles que l'agriculture et la forêt ?
5. Quels sont les relations et les flux d'activités qui unissent les pôles urbains et leurs territoires ruraux d'appartenance ?
6. Quelle est l'évolution de la structure industrielle des territoires ? Y a-t-il tendance à la marginalisation ou à l'intégration des MRC dans la zone de leur agglomération d'appartenance ?
7. Quels sont les facteurs expliquant le fait que certains territoires ont tiré profit de la mutation et d'autres non ?
8. Une étude prospective topodynamique, que nous venons de réaliser, montrait que le revenu relatif par habitant des régions des Grands Lacs et du Saint-Laurent, des Maritimes, des Prairies et du Centre-Est pourrait avoir tendance à diminuer d'ici 2060, comparé aux autres régions couvertes par l'ALÉNA (TELLIER, 2002). Est-ce le cas des MRC considérées du Québec ?

Afin de répondre à ces questions, trois méthodes d'analyse ont été retenues : l'analyse topodynamique, l'analyse géostructurale et l'analyse socio-environnementale.

### ***Des méthodes d'analyse croisées : topodynamique, géographie structurale et socio-environnement***

*Comparer la performance économique des territoires : l'analyse topodynamique et l'analyse shift and share*

L'analyse topodynamique découle directement de la théorie économique spatiale et, plus particulièrement, de la théorie de la localisation (TELLIER, 1989, 1992). Elle consiste à trouver les valeurs des paramètres caractéristiques d'un processus complexe de localisation qui permettent de reproduire, sur ordinateur, l'évolution observée d'une distribution spatiale de population ou de production. Une fois ces valeurs établies, il devient possible de simuler sur ordinateur l'évolution prévisible de la distribution spatiale observée au cours des années qui viennent. L'approche topodynamique permet de produire des projections de population et de production sur des périodes de temps relativement longues et ce, avec un haut niveau de cohérence.

Dans le cadre de l'étude, l'approche topodynamique est appliquée à l'ensemble du territoire du bassin du Saint-Laurent comprenant le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, la Mauricie et les Bois-Francs, l'Estrie, la région de Montréal et des Laurentides et la région d'Ottawa-Gatineau. Ce territoire couvre 1 171 subdivisions de recensement. Six séries de projections sont produites à l'horizon 2030 :

1. une projection de population basée sur l'évolution observée entre 1981 et 1991 (soit avant l'ALÉNA) ;
2. une projection de population basée sur l'évolution observée entre 1991 et 2001 (soit après l'ALÉNA) ;
3. une projection de population basée sur l'évolution observée entre 1981 et 2001 (comprenant les périodes pré-ALÉNA et post-ALÉNA) ;
4. une projection de production basée sur l'évolution observée entre 1981 et 1991 (soit avant l'ALÉNA) ;
5. une projection de production basée sur l'évolution observée entre 1991 et 2001 (soit après l'ALÉNA) ;
6. une projection de production basée sur l'évolution observée entre 1981 et 2001 (comprenant les périodes pré-ALÉNA et post-ALÉNA).

Chacune des projections couvre l'ensemble des 1 171 subdivisions de recensement. La production de chaque subdivision est estimée en répartissant le PIB du Québec entre les subdivisions québécoises au prorata des revenus d'emploi totaux des subdivisions.

La comparaison des projections obtenues à l'horizon 2030 permet de situer la performance des quatre MRC étudiées par rapport à celle de l'ensemble de la région du bassin du Saint-Laurent, en cernant quelque peu l'impact relatif qu'a pu avoir l'introduction de l'ALÉNA sur chacune d'elles. Ces projections ont aussi pour objet de susciter des réactions, des commentaires et des discussions chez les divers responsables des MRC étudiées lors d'une série d'entrevues collectives. Il convient de souligner que les projections topodynamiques obtenues pourront être analysées à la lumière des études topodynamiques réalisées antérieurement et qui concernent l'ensemble de l'Amérique du Nord (TELLIER, 1993, 1995 et 1997), le bas bassin du Saint-Laurent (TELLIER, 1998 et 1999), la grande région de Montréal (TELLIER, 2002) et le monde entier (TELLIER, 2002). Cet exercice est essentiel à la compréhension des dynamiques actuelles de développement territorial dans le vaste contexte de la mondialisation.

La méthode *shift and share* complète cette analyse en distinguant, dans la performance économique de chaque MRC, ce qui est attribuable :

1. à la croissance générale de l'économie ;
2. à la composition industrielle de chaque MRC étudiée ;
3. aux conditions régionales propres à chaque MRC.

La mise en parallèle des projections topodynamiques et des résultats du *shift and share* cernerá les points forts et les points faibles des quatre MRC étudiées, à l'aide de l'analyse géostructurale et socio-environnementale.

#### *Saisir le fondement de la valorisation des territoires : l'analyse géostructurale*

Nombre d'auteurs, de chercheurs et de commentateurs ont abordé le phénomène des dynamiques spatiales. Sous plusieurs aspects, ils définissent ce phénomène en fonction de rapports particuliers mais surtout « économiques », entre les acteurs et les milieux. Serait-il possible de qualifier autrement ce qui détermine les dynamiques spatiales, qui prennent aujourd'hui une place de premier plan dans la compréhension du développement et des potentialités d'une région ? Quel est le rôle de la spatialité et comment arrive-t-on à décrypter la « dynamique interne » d'un territoire ? Qu'est-ce qui est au fondement de la valorisation des territoires et qui a permis à des régions, comme celles de Charlevoix ou des Cantons-de-l'Est, d'atteindre une réelle notoriété à cet égard ? Ce qui est présenté ici constitue une nouvelle objectivité géographique concernant la valeur accordée à un territoire (GAGNON, 2003). Jumelée aux deux autres méthodes, nous proposons une analyse géostructurale pour tenter d'expliquer les déterminants profonds qui influencent la « dynamique interne » d'un milieu. La *géographie structurale* (RITCHOT, 1991 ; DESMARAIS et RITCHOT, 2000) permet de rendre compte de la genèse, du développement, de la transformation et de l'évolution d'un territoire, moyennant le recours à trois théories que Gaëtan Desmarais a unifiées dans sa *Morphogenèse de*

Paris (1995). Ces trois théories s'inscrivent dans le champ général du structuralisme scientifique. L'une d'entre elles, la *théorie de la forme urbaine* élaborée à partir de 1975 par Gilles Ritchot, a donné lieu à un certain nombre de prémisses (RITCHOT, 1985, p. 23-45), que Gaëtan Desmarais a ramenées à ces deux propositions : i) Les phénomènes d'établissements humains relèvent d'une « structure morphologique abstraite » qui contraint la spatialisation des formes architecturales ; ii) Les sens « anthropologique et politique » constituent la dynamique interne de la morphogenèse des établissements humains.

En plus d'avoir explicité les prémisses de la théorie de la forme urbaine, Gaëtan Desmarais les a recyclées en un parcours d'engendrement par niveau : le « parcours morphogénétique de l'établissement humain » (DESMARAIS, 1992, p. 251-273 et 1995, p. 49-95 ; DESMARAIS et RITCHOT, 2000, p. 61-86). Ce parcours traverse des niveaux rapportés, dans le cas de la géographie structurale, à trois couches de spatialité. Le parcours morphogénétique selon Gaëtan Desmarais reconstitue un processus « émergentiel » d'engendrement, allant de la couche profonde de l'investissement de signification vers la couche de surface des manifestations sensibles des établissements humains. La méthodologie permet de comprendre « comment des faits d'essence non spatiale, relevant de différents ordres structurels (anthropologique, géopolitique et économique), acquièrent une certaine localisation dans l'espace géographique » (1995, p. 34). Les prémisses de la théorie de la forme urbaine (RITCHOT, 1985), complétées par l'argument du parcours morphogénétique de l'établissement humain (DESMARAIS, 1995) en ce qui a trait au niveau de spatialité « anthropologique », appuieront l'analyse de la valorisation des territoires à l'étude.

Dans cette perspective, il s'agit de préciser les deux enjeux suivants. D'abord, 1) le rôle déterminant de la valorisation pionnière des territoires dans la structuration d'un espace. Il s'agit de montrer que des motivations anthropologiques et socioculturelles ont contribué à la mise en valeur de certains paysages, ainsi qu'à leurs valorisations et leur stabilité jusqu'à aujourd'hui. Pour ce faire, nous analysons les représentations anciennes (cartes postales, œuvres romanesques et toiles de peintres), la toponymie et l'évolution de l'image du territoire véhiculée à partir des guides touristiques. Ensuite, 2) le profil de la perception actuelle des territoires est mis en relation avec le premier enjeu pour valider l'apport des déterminants anthropologiques. Il s'agit de montrer que la valorisation pionnière est à l'origine des perceptions actuelles du territoire. Pour ce faire, les demandes de protection, la valeur accordée aux territoires dans les schémas d'aménagement et les données sur le patrimoine sont analysées.

Le décryptage de cette dynamique interne, liée à l'investissement de signification anthropologique dans un espace, *informe* des aires ou des domaines qui permettent d'établir une différenciation qualitative des territoires. Ainsi, certains lieux sont valorisés, d'autres moins ou pas du tout. Ce processus détermine donc une catégorisation *hétérogène* de l'espace géographique considéré. Une fois le caractère des

territoires bien dégagé, nous comprendrons comment s'effectue l'engendrement des potentialités territoriales. En fait, on pourra répondre à la question suivante : comment aller de la diversité des faits et des événements à un objet de connaissance qui, d'une part, prend en charge la description de cette diversité et, d'autre part, permet de remonter à la modélisation d'un territoire ?

Cette lecture géographique structurale jette un nouvel éclairage sur la question des processus complexes à l'origine de l'organisation territoriale qui mobilise tant les acteurs régionaux. Elle permettra d'établir de quelle façon les lieux ont été investis de valeurs *anthropologiques*, leur conférant une charge émotive profonde dans le cadre de la construction de leur identité. Une cartographie de la valorisation des territoires permettra en outre de considérer, sous un autre angle, des enjeux du développement et des potentialités, en faisant ressortir les concordances et les contradictions entre les occupations de surface existantes ou projetées et une structure de positions d'emblée « hétérogènes », une structure qui contraint diversement les occupations et leur rendement économique. Ces résultats seront enrichis par ceux découlant de la troisième méthode retenue dans la recherche, l'analyse socio-environnementale.

*Documenter les enjeux du développement durable viable :  
l'analyse socio-environnementale*

La documentation des enjeux du développement durable et viable (DDV), à l'échelle d'un territoire donné, est une des étapes de la planification territoriale de ce nouveau mode de développement. Pour déterminer quelles sont les priorités qu'une communauté rurale veut se donner pour atteindre des objectifs de DDV, celle-ci a besoin d'un document synthèse, vulgarisé et accessible, à savoir un état des lieux qui offre une sorte de diagnostic du territoire de vie et d'appartenance. Ce type de démarche et d'outil fait partie de l'analyse socio-environnementale stratégique. Elle vise plus particulièrement à établir des liens transversaux, entre le social (au sens large) et l'environnement, et des boucles rétroactives et cumulatives entre l'environnement, comme construit social, et les impacts des activités humaines sur la qualité de l'environnement. Ce dernier est un construit social au sens où la façon dont il est conçu (extérieur à l'humain ou partie intégrante de la biosphère, avec des ressources finies ou infinies, par exemple), et la valeur qui lui est accordée (économique, symbolique, esthétique, spirituelle, etc.) influent sur les modes de conservation, de consommation, de services et de production.

Cette méthode d'analyse s'inscrit dans le courant de recherche appliquée sur la planification territoriale et l'évaluation des incidences sociales et environnementales de l'aménagement et du développement (changement planifié). La pertinence de la méthode socio-environnementale s'appuie sur la mise en lien des

conditions « objectives »<sup>7</sup> de vie d'un milieu donné, de l'état de l'environnement à l'échelle d'un territoire et des représentations d'acteurs par rapport à ce même territoire. Elle campe et ancre des concepts et outils, tels la gestion intégrée des ressources et des sites naturels<sup>8</sup>, le contrôle des risques socio-environnementaux<sup>9</sup>. Cette méthode est aussi utilisée dans des pratiques, tant d'aménagement, de développement local et d'économie sociale que des secteurs de santé publique<sup>10</sup>, de transport soutenable et de logement<sup>11</sup>. Villes et villages en Santé, Communautés viables et les Agendas 21 locaux, de même que les organismes de coopération internationale utilisent largement ce cadre d'analyse. Pas surprenant qu'elle soit devenue un champ de formation universitaire<sup>12</sup> en adéquation avec l'éducation environnementale<sup>13</sup>.

L'analyse socio-environnementale adopte une vision multidimensionnelle du développement, une transversalité dans l'analyse des problématiques, une mobilisation des compétences et, de façon incontournable, une mobilisation des savoirs des populations concernées, voire affectées à l'aide de la recherche participative (recherche-action). Par exemple, pour chaque MRC retenue des enjeux transversaux de DDV, tels que l'équité et la cohésion sociale, la démographie, l'emploi local, la gouvernance, la mise en valeur de l'environnement, etc., ont été définis. De fait, il s'agit de faire un portrait longitudinal du capital environnemental, culturel,

---

7. C'est-à-dire plus sur la base des données statistiques et documentaires.

8. Voir le site [www.oecd.org](http://www.oecd.org).

9. [www.unites.uqam.ca](http://www.unites.uqam.ca)

10. La dialectique « sauvage / cultivé », ou « nature / culture » au service d'un développement durable « avec la nature » et non plus contre, constitue le fil directeur de l'organisme d'appui Acer campestre ([www.acer-campestre.fr](http://www.acer-campestre.fr)). À cet effet voir GENDRON et GAGNON (2004), à la suite des travaux du Groupe de travail du Chantier d'activités partenariales (CAP) en développement durable de l'Alliance réseau Universités-Communautés. L'analyse socio-environnementale est présente dans les sciences de la santé mais très peu utilisée dans le champ du développement. Cette analyse ne renvoie pas uniquement à la prise en compte de l'environnement dans le développement mais aussi à une véritable transversalité. Or les interfaces entre social et environnement sont encore peu développées et demeurent le point faible du DD.

11. [www.paris-lavillette.archi.fr/](http://www.paris-lavillette.archi.fr/)

12. Voir la maîtrise en expertise socio-environnementale de l'Université de Pau et des Pays de l'Adoux ([www.univ-pau.fr](http://www.univ-pau.fr)).

13. Le contexte socio-environnemental fait référence aux réalités et problématiques sociales (d'ordre politique, économique, culturel, etc.) et environnementales (relatives au milieu de vie, avec ses composantes écologiques, à la fois biophysiques et humaines) comme trame de fond sur laquelle se tisse (*con-textere* : « tisser ensemble ») la recherche contemporaine en éducation. Le trait d'union entre « social » et « environnemental » met en évidence les liens étroits entre ces deux sphères d'interactions humaines, traversées par des systèmes de valeurs.

patrimonial, économique d'une collectivité à partir d'un certain nombre d'enjeux, de variables et d'indicateurs. La démarche méthodologique pose aussi la question des forces et des faiblesses du territoire en vue d'éclairer des avenues possibles de planification et d'action.

\*

\*        \*

La vitalité des communautés rurales constitue un enjeu régional, national et même planétaire qui pose des questions politiques dépassant largement le contenu du présent article : quel équilibre entre le rural et l'urbain ? Quelle redistribution de la richesse ? Quelle protection pour ces territoires ? Quelles politiques d'occupation du territoire ? D'autant que plusieurs dizaines d'espaces québécois sont en situation de survie, quand ce n'est pas une région complète. Pour préserver la sociodiversité (villages, coutumes, cultures, communautés autochtones, modes de vie, etc.) de ces espaces menacés, tel un réservoir de biodiversité, une multitude d'acteurs tentent de relever des défis et à travers plusieurs actions. *Solidarité rurale*, les *Centres locaux de développement* (CLD) et les *Sociétés d'aide au développement des collectivités* (SADC), pour ne nommer que ceux-là, font partie de ce mouvement appuyant les initiatives de repositionnement territorial et, parfois même, de sauvetage de collectivités fragilisées. Ils travaillent aussi à sensibiliser les gouvernements, les gestionnaires privés et publics, voire les populations rurales elles-mêmes, à maîtriser les changements et les risques, à esquisser l'avenir, à relever les défis de l'occupation du territoire québécois<sup>14</sup> ! À ce titre, les scientifiques participent, par la diffusion de leurs connaissances et résultats de recherche, à la fabrication des représentations du rural et des collectivités fragilisées, soit en amont (conceptualisation de nouvelles réalités, prospective, projection), soit en aval (systématisation/formalisation des nouveaux phénomènes et pratiques en cours).

Les méthodes d'analyse et les terrains choisis ont permis, à ce jour, de créer des ponts entre des approches à caractère déterministe et rationaliste (topodynamique et géostructurale) ainsi que phénoménologique (socio-environnementale). Mais l'intégration n'est pas évidente pour les chercheurs et ne permet pas pour l'instant de répondre au poids des capacités des acteurs locaux par rapport au poids des déterminants économiques et mondiaux. Tout au plus, pouvons-nous décrypter quelques-uns des multiples visages de la ruralité québécoise, notamment dans la variance des réponses données par les acteurs face aux mêmes contraintes externes.

---

14. Dans un contexte de croissance démographique mondiale, les campagnes se vident et les villes se remplissent : d'ici 20 ans, six humains sur dix vivront dans les villes (SACQUET, 2002). Comme il n'y a qu'une planète à se partager, l'interdépendance nous condamne à comprendre aussi bien ce qui se passe ailleurs que chez nous.

L'approche du développement durable viable met en exergue l'enjeu territoire dans ses dimensions humaine et construite, faisant le pari qu'au-delà du cynisme sur le changement durable, c'est la fonction et l'éthique même du développement qui est en cause : remettre au centre du développement l'humain, à travers un projet collectif partagé et ancré dans un territoire apprenant.

Christiane GAGNON

*Département des sciences humaines,  
Université du Québec à Chicoutimi.*

Serge GAGNON

*Module des sciences sociales,  
Université du Québec en Outaouais.*

Luc-Normand TELLIER

*Département d'études urbaines et touristiques,  
Université du Québec à Montréal.*

Koassi D'ALMEIDA

*Institut des sciences de l'environnement,  
Université du Québec à Montréal.*

Marie-José FORTIN

*Groupe de recherche et d'intervention régionales (GRIR),  
Université du Québec à Chicoutimi.*

## BIBLIOGRAPHIE

AZNAR, Olivier

2002 « Une caractérisation des services environnementaux à dimension paysagère produits dans les espaces ruraux », *Revue Développement durable et territoires*, Dossier n° 1, n.p. [[www.ddt.org](http://www.ddt.org)].

BALLET, Jérôme, Jean-Luc DUBOIS et François-Régis MAHIEU

2004 « À la recherche du développement socialement durable : concepts fondamentaux et principes de base », *Revue Développement durable et territoires*, Dossier n° 3. [[www.revue-ddt.org](http://www.revue-ddt.org)] (26 août 2005).

BENKO, Georges et Alain LIPIETZ (dirs)

1992 *Les régions qui gagnent*, Paris, Presses Universitaires de France.

BONNIEUX, F. et P. RAINELLI

2000 « Aménités agricoles et tourisme rural », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 5 : 803-820.

BRODAGH, Christian

2001 « Gouvernance et évaluation dans le cadre du développement durable », séminaire *Gouvernance territoriale et outils d'aide à la négociation*, Saint-Étienne.

- BRODAGH, Christian, Florent BREUIL, Natacha GONDRAN et François OSSAMA  
 2004 *Dictionnaire du développement durable*, Sainte-Foy, Éditions MultiMondes, Saint-Denis-La Plaine (Seine-Saint-Denis), AFNOR.
- Bureau de la santé rurale, Santé Canada  
 2002 *Définition de rural. Résumé*, n.p.  
 [[http://www.phac-aspc.gc.ca/rh-sr/pdf/resume\\_analytique.pdf](http://www.phac-aspc.gc.ca/rh-sr/pdf/resume_analytique.pdf)] (7 septembre 2005).
- CARRIER, Mario et Serge CÔTÉ (dirs)  
 2000 *Gouvernance et territoires ruraux. Éléments de responsabilité du développement*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- CÔTÉ, Serge, Marc-Urbain PROULX et Juan-Luis KLEIN (dirs)  
 1995 *Et les régions qui perdent*, Rimouski, GRIDEQ.
- COMÉLIAU, Laurent, Nathalie HOLEC et Jean-Pierre PIÉCHAUD  
 N.d. *L'approche territoriale du développement durable. Repères pour l'Agenda 21 local*, s.l., Association 4 D.  
 [[http://www.association4d.org/IMG/pdf/agenda\\_21\\_local.pdf](http://www.association4d.org/IMG/pdf/agenda_21_local.pdf)] (7 septembre 2005).
- Commission mondiale sur l'environnement et le développement (CMED)  
 1988 *Notre avenir à tous*, Montréal, Les Éditions du Fleuve.
- Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR)  
 2003 *Quelle France rurale pour 2020 ? Contribution à une nouvelle politique de développement rural durable*, Paris, DATAR.
- DESMARAIS, Gaëtan  
 1992 « Des prémisses de la théorie de la forme urbaine au parcours morphogénétique de l'établissement humain », *Cahiers de géographie du Québec*, 36, 98 : 251-273.  
 1995 *La morphogénèse de Paris, des origines à la Révolution*, Paris et Québec, L'Harmattan et CÉLAT.
- DESMARAIS, Gaëtan et Gilles RITCHOT  
 2000 *La Géographie structurale*, Paris, L'Harmattan.
- DI MÉO, Guy  
 1998 *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan.
- FORTIN, Andrée  
 2005 « Rural / urbain. Allers-retours », dans : A. ROBITAILLE (dir.), *L'Outaouais au carrefour des modèles de développement*, s.l., Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT).
- FORTIN, Marie-José et Christiane GAGNON  
 2001 « Paysages identitaires et ruralité de proximité : Regards croisés à Petit-Saguenay (Québec) », *Le Géographe Canadien*, 46, 4 : 337-346.
- GAGNON, Christiane  
 2002 *Modèle de suivi des incidences sociales, évaluation environnementale et développement régional durable*, Rapport de recherche, Chicoutimi, GRIR éditeur / Université du Québec à Chicoutimi.  
 [[www.uqac.ca/msiaa](http://www.uqac.ca/msiaa)].
- GAGNON, Serge  
 2003 *L'Échiquier touristique québécois*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

- 2005 « Les conflits d'utilisation du territoire dans les milieux ruraux : un problème fondamental de différenciation régionale lié à l'occupation "oisive" du territoire », dans : Danielle LAFONTAINE et Bruno JEAN (dirs), *Territoires et fonctions. Tome 2 – Des politiques aux théories : Les modèles de développement régional et de gouvernance en débats*, Rimouski, Éditions du GRIDEQ et du CRDT, 205-216.
- GENDRON, Corinne, avec la collaboration de Christiane GAGNON  
2004 *Développement durable et économie sociale : convergences et articulations*, Montréal, Cahiers de l'ARUC-ÉS, n° R-17-2004.
- Gouvernement du Québec  
2001 *Politique nationale de la ruralité. Des communautés rurales innovantes pour une occupation dynamique du territoire québécois*, s.l., Gouvernement du Québec.
- HIGGINS, B., F. MARTIN et A. RAYNAULD  
1970 *Les orientations de développement économique régional dans la province de Québec*, Québec, Ministère de l'Expansion économique régionale.
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)  
2002 *La santé des communautés : perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés*, s.l., Institut national de santé publique du Québec.  
[[http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/082\\_SanteCommunautes.pdf](http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/082_SanteCommunautes.pdf)] (8 septembre 2005).
- JEAN, Bruno  
2003 « La construction sociale de la ruralité », dans : Philippe POUILLAOUEC-GONIDEC, Sylvain PAQUETTE et Gérald DOMON (dirs), *Les temps du paysage*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 105-124.  
2005 « La composition des rapports entre la ruralité et l'urbanité au Québec : vers de nouvelles stratégies pour un développement territorial solidaire », dans : Danielle LAFONTAINE et Bruno JEAN (dirs), *Territoires et fonctions. Tome 1 – Des politiques aux théories : Les modèles de développement régional et de gouvernance en débats*, Rimouski, Éditions du GRIDEQ et du CRDT, 241-256.
- LAFONTAINE, Danielle  
2005 « Postface. Le développement régional et territorial : un nouveau paradigme ? Jalons pour un projet de recherche internationale comparative », dans : Danielle LAFONTAINE et Bruno JEAN (dirs), *Territoires et fonctions. Tome 1 – Des politiques aux théories : Les modèles de développement régional et de gouvernance en débats*, Rimouski, Éditions du GRIDEQ et du CRDT, 345-406.
- LAGANIER, Richard, Bruno VILLABA et Bertrand ZUINDEAU  
2002 « Le développement durable face au territoire : éléments pour une recherche pluridisciplinaire », *Revue Développement durable et territoires*, Dossier n° 1.  
[[http://www.revue-ddt.org/dossier001/D001\\_A01.htm](http://www.revue-ddt.org/dossier001/D001_A01.htm)] (27 août 2005).
- LOINGER, Guy  
2001 « La prospective régionale et locale : enjeux et débats », *Pouvoirs Locaux. Les Cahiers de la décentralisation*, 50, III : 45-54.
- MARTINEAU-DELISLE, Catherine  
2005 « Valeurs sociales et gestion forestière durable. La diversité des visions de la forêt des résidents d'une communauté forestière », dans : Louis GUAY, Pierre HAMEL, Dominique MASSON et Jean-Guy VAILLANCOURT (dirs), *Mouvements sociaux et changements*

*institutionnels. L'action collective à l'ère de la mondialisation*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 247-270.

PAQUETTE, Sylvain et Gérald DOMON

1999 « Agricultural trajectories (1961-1991), resulting agricultural profiles and current socio-demographic profiles of rural communities in Southern Quebec (Canada) : A typological outline », *Journal of Rural Studies*, 15, 3 : 279-295.

PERRIER-CORNET, Philippe

2004 « L'avenir des espaces ruraux français », *Futuribles*, 299 : 77-95.

RITCHOT, Gilles

1975 *Essais de géomorphologie structurale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

1991 *Études de géographie structurale*, Québec, Cahier du CRAD, Université Laval.

1999 Québec, forme d'établissement : étude de géographie régionale structurale, Paris, L'Harmattan.

RITCHOT, Gilles et Claude FELTZ (dirs)

1985 *Forme urbaine et pratique sociale*, Louvain-la-Neuve / Montréal, CIACO / Le Préambule.

TELLIER, Luc-Normand

1989 « L'approche topodynamique : une nouvelle voie pour l'étude du développement », *Canadian Journal of Regional Science / Revue canadienne des sciences régionales*, XII, 2 : 223-246.

1992 « From the Weber problem to a "Topodynamic" approach to locational systems », *Environment and Planning A*, 24 : 793-806.

1993 *Où va le système urbain nord-américain? Une analyse prospective topodynamique*, Département d'études urbaines et touristiques, Université du Québec à Montréal. (Études, matériaux et documents 1.)

1995 « Projecting the evolution of the North American urban system and laying the foundations of a topodynamic theory of space polarization », *Environment and Planning A*, 27 : 1109-1131.

1998 « Dynamique économique spatiale et effets de système : le cas du bas bassin du Saint-Laurent », dans : Serge CÔTÉ et Marc-Urbain PROULX (dirs), *Espaces en mutations*, Rimouski, GRIDEQ-GRIR, 3-20.

1999 « Analyse topodynamique de l'évolution spatiale des populations et des productions dans le bas bassin du Saint-Laurent », dans : Danielle LAFONTAINE et Nicole THIVIERGE, *Les régions fragiles face à la mondialisation*, Rimouski, GRIDEQ-GRIR, 65-82.

2002 *Étude prospective topodynamique du positionnement de la grande région de Montréal dans le monde aux horizons 2012, 2027 et 2060*, Montréal, Département d'études urbaines et touristiques, Université du Québec à Montréal. (Études, matériaux et documents 18.)

THEYS, Jacques

2001 « À la recherche du développement durable : un détour par les indicateurs », dans : Marcel JOLLIVET (dir.), *Le développement durable, de l'utopie au concept. De nouveaux chantiers pour la recherche*, Paris, Elsevier, 269-279.

VACHON, Bernard (dir.)

1991 *Le Québec rural dans tous ses états*, Montréal, Boréal.

WAAUB, Jean-Philippe

1991 « Croissance économique et développement durable : vers un nouveau paradigme du développement », dans : J.-A. PRADES, Jean-Guy VAILLANCOURT et Robert TESSIER (dirs), *Environnement et développement. Questions éthiques et problèmes socio-politiques*, Montréal, Éditions Fides, 47-72.